

Rapport sur les pensions de juin 2026

La réunion du Comité des pensions a eu lieu à Montréal le mardi 26 mai. Nous avons reçu le rapport complet de vérification du fonds de Mercer, dont voici les principaux points en date du 31 décembre 2025:

- Le régime s'élève actuellement à 17,8 milliards de dollars.
- Le Fonds a généré un rendement de 6,5 % (1,1 milliard de dollars) en 2025 et a versé 934 millions de dollars en pensions.
- Le ratio de continuité d'exploitation est passé de 144 % à 146 % (maintien du régime).
- Le ratio de solvabilité est passé de 133 % à 138 % (arrêt du régime).
- Ces deux indicateurs montrent que le Fonds dispose de fonds amplement suffisants, au-delà de tout besoin de versement.
- L'IPC (inflation) a été calculé à 2 %. Le niveau de financement du compte d'indexation dépassant 5 % du passif au titre des pensions, le facteur d'indexation pour 2027 est fixé à 60 % de l'IPC, soit 1,2 %.
- **Les augmentations mensuelles minimales des pensions** demeurent de 9,00\$ pour les retraités et de 4,50\$ pour les conjoints survivants.
- **L'augmentation mensuelle maximale des pensions** sera de 39,00\$.
- **Le rapport annuel du Comité des pensions** sera publié en juillet. Il comprendra tous les renseignements ci-dessus, ainsi que des données générales et des renseignements sur le nombre d'employés et de retraités.

Séances d'information sur les pensions

Les séances d'information sur les pensions du Comité de retraite du CN ont eu lieu à Moncton le 2 juin et à St. John's, Terre-Neuve, le 3 juin. Le Comité de retraite confirmera lors de la réunion de septembre 2026 le(s) lieu(x) des sessions de 2027.